



BOISSERY - DI LUCCIO - VERKEYN

Cabinet d'Avocats

Immeuble « BOTTICELLI », Angle rues Alma et Clémenceau 98800 NOUMEA, Tél. 27 89 84

V E N T E

SUR SAISIE IMMOBILIERE

L'ensemble n°2 et les millièmes y afférents, édifié sur le Lot n°192 d'une superficie de 16a 34ca, Lotissement « Jacarandas II », tranche 4, Section Koutio, provenant de la parcelle 47 PIE de Koutio de 69ha 33a 29ca, Commune de DUMBEA n° IC 650544-6046, et les constructions y édifiées

L'adjudication aura lieu le Lundi 28 SEPTEMBRE 2020 à 08 heures, à l'audience des criées du Tribunal de Première Instance de Nouméa au Palais de Justice de Nouméa, Route du Faubourg Blanchot,

Mise à prix : 15.000.000 F

Avec une baisse à 12.500.000 F en cas de carence d'enchères

Suivant procès-verbal de saisie immobilière de Maître Olivier LESSON, huissier de Justice associé près la Cour d'Appel de Nouméa (98800) y demeurant soussigné du 29 mai 2020, transcrit au Service Chargé de la Publicité Foncière de Nouméa le 18 juin 2020, Volume 7621 n°19,

A la requête de la **SOCIETE GENERALE CALEDONIENNE DE BANQUE, S.G.C.B.** Société Anonyme au Capital de 1 Milliard Soixante Huit Millions Trois Cent Soixante Quinze Mille Francs CFP (1.068.375.000 F CFP) dont les bureaux sont sis à Nouméa, 44 Rue de l'Alma, immatriculée au RIDET RCS B 076232-001, représentée par son Directeur Général en exercice,

Pour lequel domicile est élu au **CABINET BOISSERY- DI LUCCIO - VERKEYN**, Avocats à la Cour, Immeuble « BOTTICELLI » Angle rues Alma et Clémenceau à NOUMEA, qui sont constitués et continueront d'occuper pour elle, sur la poursuite de vente sur saisie immobilière et ses suites,

En présence ou eux dûment appelé de **Monsieur Roger TOULANGUI**, contrôleur de chantier, Demeurant Tribu de Saint-Joseph, 98814 OUVEA, et **Madame Mélina Hnasizhame NEPOROZE**, Agent de production, demeurant 30 rue Auer, Ducos, étage au fond à droite, 98800 NOUMEA, **Parties saisies**,

Il sera procédé le **LUNDI 28 SEPTEMBRE 2020 à 08 heures 00**, à l'audience des criées du Tribunal de Première Instance de Nouméa, au Palais de Justice, dite Ville, Route du Faubourg Blanchot, à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur, des biens immobiliers dont la désignation suit :

DESIGNATION DU BIEN SAISI

* **L'ensemble n°2 et les millièmes y afférents, édifié sur le Lot n°192 d'une superficie de 16a 34ca, Lotissement « Jacarandas II », tranche 4, Section Koutio, provenant de la parcelle 47 PIE de Koutio de 69ha 33a 29ca, Commune de DUMBEA n° IC 650544-6046, et les constructions y édifiées, situé 31 Bis rue Beethoven 98 835 (Lot n°192 B) ; consistant en une maison de type F4, pavillon tropical d'une superficie de 60,92 m² (Loi Carez) composée d'un séjour, de 3 chambres, d'une salle d'eau, d'une buanderie et d'un WC.**

Figurant à l'inventaire cadastral sous les références suivantes :

N°PARCELLE	LOTISSEMENT	REFERENCE	N°LOT N° LOT COPRO	SUPERF.
205 AF020 192 650544-6046	KOUTIO LOTISSEMENT JACARANDAS II	ACP 01520 03052011 06052011	192 002	16a 33ca

N°PARCELLE	N°BATI N°SLN	N°VOIE	VOIE/RESIDENCE	ANNEE CONSTRUCTION
205 AF020 192 002	1 A 01 001	31 BIS	RUE LUDWIG VAN BEETHOVEN VILLA F4 + TER 27 ACP 01520 03052011 06052011	2010
205 AF020 192 002	2 A 01 002	31 BIS	RUE LUDWIG VAN BEETHOVEN BUANDERIE ACP 01520 03052011 06052011	2010

Tel que cet immeuble existe, s'étend, se poursuit et comporte avec toutes ses aisances circonstances et dépendances, sans aucune exception ni réserve y compris tous droits y attachés même omis dans la désignation, tous immeubles par destination qui peuvent en dépendre, toutes améliorations ou augmentations qui pourront y être faites par la suite.

MISE A PRIX

QUINZE MILLIONS DE FRANCS CFP (15.000.000 F CFP)
Avec une baisse de mise à prix à 12.500.000 F CFP

Il sera, en outre, déclaré que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription pour raisons d'hypothèques légales devront requérir cette inscription avant la transcription du jugement d'adjudication.

CAHIER DES CHARGES

Le Cahier des Charges précisant les clauses et conditions de cette vente a été dressé par le **CABINET BOISSERY - DI LUCCIO - VERKEYN**, et déposé le 07 juillet 2020 au greffe du Tribunal de Première Instance de NOUMEA où tous les intéressés peuvent en prendre connaissance.

FRAIS

Tous les frais de poursuites, de vente et d'adjudication et les droits proportionnels et gradués seront payables par l'adjudicataire en sus de son prix d'adjudication.

RENSEIGNEMENTS

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à :

CABINET BOISSERY - DI LUCCIO - VERKEYN. Avocats à la Cour, Immeuble «BOTTICELLI» Angle des rues Alma et Clémenceau à NOUMEA Tél. 27 89 84 poursuivant la vente, ou au Greffe du Tribunal de Première Instance de Nouméa où est déposé le cahier des charges.

Me Anne Laure VERKEYN, Avocat - Pour extrait